Lycée Léonard de Vinci
BVD de Villefontaine
38090 VILLEFONTAINE

Marché de travaux

Remplacement des huisseries des logements de fonction, fenêtres et volets roulants

PROCEDURE ADAPTEE
(Article 28 du Code des Marchés Publics)
REGLEMENT DE CONSULTATION
(R.C)

INTENDANCE

Affaire suivie par
Véronique RIGO

Téléphone :
04 74 96 75 24

Fax :
04 74 96 35 88

Mail :
veronique.rigo@
ac-grenoble.fr

Numéro de marché :	
Date de notification :	

Date de publication de l'avis d'appel public à concurrence :

07/01/2021
Visite obligatoire des locaux

Date de remise des offres :

Lundi 22/02/2021

Nom de l'organisme acheteur

Lycée Léonard de Vinci

Boulevard de Villefontaine
BP 29
38091
VILLEFONTAINE
Cedex

Tél. : 04 74 96 44 55
Fax : 04 74 96 35 88

@mail :
intendance.0382440w@ac-grenoble.fr
site :
www.ac-grenoble.fr/vinci

Etablissement public local d'enseignement
Boulevard de Villefontaine
38090 VILLEFONTAINE

Pouvoir adjudicateur
Lycée Léonard de Vinci, représenté par Mme Maryline ROCHETTE, Proviseure.

Objet du présent marché
Le présent marché a pour objectif le remplacement des huisseries des logements de fonction, fenêtres et volets roulants du **lycée Léonard de Vinci – Villefontaine (38090).**

Forme du marché
Le présent marché est passé selon une procédure adaptée, en application de l'article 28.

Allotissement
La présente consultation dispose d'un seul lot :

- **Remplacement des huisseries**

Durée du marché
Le présent marché s'exécutera dans la période comprise entre la date de notification à l'entreprise et la date d'achèvement des garanties contractuelles.
Il prendra effet à sa notification.

Délai de validité des offres
Le dossier à remettre par le candidat comprendra les pièces suivantes :

Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financière du candidat.

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43.
- L'acte d'engagement complété et dûment signé.
- Un devis détaillé précisant le montant des composantes du matériel et des autres postes de dépense.
- **Un mémoire technique décrivant le matériel proposé, les performances de l'offre et de services.**

Les propositions devront être rédigées en langue française.

Documents à transmettre obligatoirement pour l'attribution du marché :

- Attestations sociales et fiscales énumérées dans les documents NOTI 1 – NOTI 2 (téléchargeable sur le site www.marche-publics.fr),
- Extrait K BIS,
- Attestation d'assurance,
- RIB.

Conditions d'envoi des offres
Les offres seront à déposer sur le site de la plateforme (AJI).
Elle contient les documents mentionnés au paragraphe : Présentation des offres, ainsi que :

- L'Acte d'engagement dûment daté et signé, accompagné du mémoire technique dûment daté et signé.
- L'attestation de visite des locaux.

Toute offre incomplète sera jugée non conforme au règlement de consultation.
Le fichier doit porter le nom du candidat.

Une copie de l'offre doit être transmise par courriel à l'adresse suivante :

- Mme RIGO Véronique veronique.rigo@ac-grenoble.fr
- Mme BRUNET Violaine violaine.brunet@ac-grenoble.fr

La date limite de dépôt des offres est fixée au lundi 22 février 2021 à 17h

Date de publication 07 janvier 2021-01-07

Jugement des offres

Prix sur la base du devis détaillé	**50%**
Mémoire technique de l'offre	**30%**
Modalité d'installation et services associés	**20%**

La valeur technique sera notée sur une échelle de 0 à 10, selon le barème suivant :

0	Absence de réponse ou réponse non engageante ou non contrôlable.
2	Réponse particulièrement faible – Critiquable.
4	Réponse faible.
6	Réponse moyenne – correspond CCTP.
8	Bonne réponse.
10	Très bonne réponse.

Le prix des prestations sera apprécié de la façon suivante :

Note attribuée aux candidats : en fonction du montant se rapprochant du budget arrêté pour la prestation

Visite des locaux
L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'une visite des locaux est prévue, dans le double but de :

Prendre connaissance de l'organisation des locaux et des prestations attendues.

La visite se déroulera en présence d'un technicien de l'établissement, rendez-vous à convenir avec l'établissement.
Une attestation de présence sera remplie (les offres des candidats qui ne se présenteront pas à une visite, ne seront pas recevables).

Conditions de la négociation

Le **lycée Léonard de Vinci** pourra éventuellement engagé les négociations avec le ou les candidats ayant présenté l'offre ou les offres les plus intéressantes, tout en respectant l'égalité de traitement des candidats.

La négociation pourra prendre la forme soit d'un échange écrit (courrier, courriel) soit d'un entretien bilatéral. Elle peut porter sur tous les éléments de l'offre.

A, l'issue de la négociation, les candidats devront remettre leur proposition par écrit, par la remise d'un nouvel acte d'engagement dûment complété et signé.

Les offres négociées seront analysées et classées selon les critères énoncés au règlement de consultation.

Les résultats de la négociation seront formalisés par écrit avant la signature du marché.

Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire d'ordre administratif sera fourni par :
L'Adjointe Gestionnaire – Agent Comptable
Lycée Léonard de Vinci
BP 29
Boulevard de Villefontaine
38090 VILLEFONTAINE
Mail : veronique.rigo@ac-grenoble.fr
Téléphone : 0474964455